Infrastructure Canada

Canada

Bâtir pour la prospérité :

les infrastructures publiques à l'Île-du-Prince-Édouard

Mai 2012

Île-du-Prince-Édouard
CANADA

Message du ministre

Une infrastructure publique sécuritaire, moderne et efficiente est essentielle à la croissance économique du Canada et à sa prospérité à long terme. Conscient de l'importance de l'infrastructure pour notre pays dans son ensemble, et pour la qualité de vie de chaque Canadien, je suis fier de piloter le développement d'un plan d'infrastructure publique à long terme qui se poursuivra au-delà du plan Chantiers Canada. Un nouveau plan d'infrastructure à long terme permettra de positionner notre nation afin de relever les défis et de saisir les occasions qui se présenteront au cours des prochaines décennies.

Par l'entremise du Plan d'action économique du Canada et de nos programmes d'infrastructure, notre gouvernement a entretenu un dialogue ouvert avec ses partenaires et autres parties prenantes sur la meilleure façon de concrétiser les priorités nationales et régionales au moyen d'investissements dans l'infrastructure. Nous allons continuer à travailler étroitement avec toutes les parties en vue de réaliser des projets d'infrastructure qui améliorent la vie dans les petites et grandes collectivités. Qu'il s'agisse de parcs éoliens pour l'alimentation d'une région ou d'autoroutes sécuritaires et efficaces, nous pouvons affirmer, qu'ensemble, nous avons fait du Canada un pays où il est encore plus agréable de vivre, de travailler et de faire des affaires.

À titre de ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, je suis très heureux de ce que nous avons réalisé grâce à des partenariats avec la province de l'Île-du-Prince-Édouard et ses municipalités. Ces liens étroits représentent le fondement de notre prochain plan d'infrastructure à long terme et garantissent aux collectivités canadiennes une croissance et une prospérité soutenues.

Ensemble, nous réaliserons encore davantage et nous nous assurerons que le Canada demeure en bonne position pour l'avenir.

L'honorable Denis Lebel, C.P., député

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Canada

Message du ministre

Les besoins en infrastructure de l'Île-du-Prince-Édouard sont vastes et divers. Les besoins sont importants en ce qui concerne l'amélioration des autoroutes de dégagement et des routes collectrices, le réaménagement des services d'eau potable et de traitement des eaux usées, l'offre de davantage d'énergie verte ainsi que des améliorations à de nombreux autres domaines. Voilà pourquoi notre relation continue avec le gouvernement du Canada et les municipalités locales est si importante. Sans ce lien solide, les défis en infrastructure auxquels nous faisons face en tant que province seraient beaucoup plus difficiles à surmonter.

Au cours des cinq dernières années, les trois ordres de gouvernement ont collaboré avec diligence pour établir les domaines importants ayant besoin d'améliorations en matière d'infrastructure. Ensemble et grâce à des investissements stratégiques dans des projets d'infrastructure locaux, nous avons fait d'immenses progrès pour améliorer la vie des Prince-Édouardiens. Ce genre de projets profite non seulement à l'économie locale, mais également à la santé et au bien-être des résidants.

À titre de ministre responsable de l'infrastructure à l'Île-du-Prince-Édouard, je prévois maintenir des partenariats visant à régler les besoins de revitalisation pressants, et ce, d'un bout à l'autre de l'Île. Je suis très satisfait de ce que nous avons accompli jusqu'à présent et je suis certain que ces partenariats se poursuivront à l'avenir.

L'honorable Robert Vessey
Ministre des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure

Le succès grâce aux partenariats :
Travailler ensemble pour réaliser davantage

Depuis 2007, les gouvernements fédéral et provincial ainsi que les administrations municipales ont fait d'importants investissements dans l'infrastructure publique à l'Île-du-Prince-Édouard. Plus récemment, le Plan d'action économique du Canada a permis d'accélérer les programmes existants et d'investir de nouvelles ressources en vue de créer des emplois et de soutenir la croissance économique.

Les fonds investis en vertu du Fonds Chantiers Canada, du Fonds pour l'infrastructure verte et du Fonds de stimulation de l'infrastructure, qui ciblent surtout les projets de transport et d'infrastructure verte, s'élèvent maintenant à plus de 138 millions de dollars. En outre, grâce à ces fonds, plus de 75 projets ont été réalisés sur l'Île-du-Prince-Édouard, aidant ainsi à l'établissement d'un climat favorable à la croissance économique et à la prospérité à long terme.

Financement conjoint*

- **transport :**
  25 projets représentant plus de 50 millions de dollars
- **infrastructure verte :**
  23 projets représentant plus de 32 millions de dollars
- **sports et loisirs :**
  9 projets représentant plus de 20 millions de dollars
- **eau potable :**
  11 projets représentant plus de 9 millions de dollars
- **culture et tourisme :**
  7 projets représentant plus de 22 millions de dollars

Financement des infrastructures par catégorie

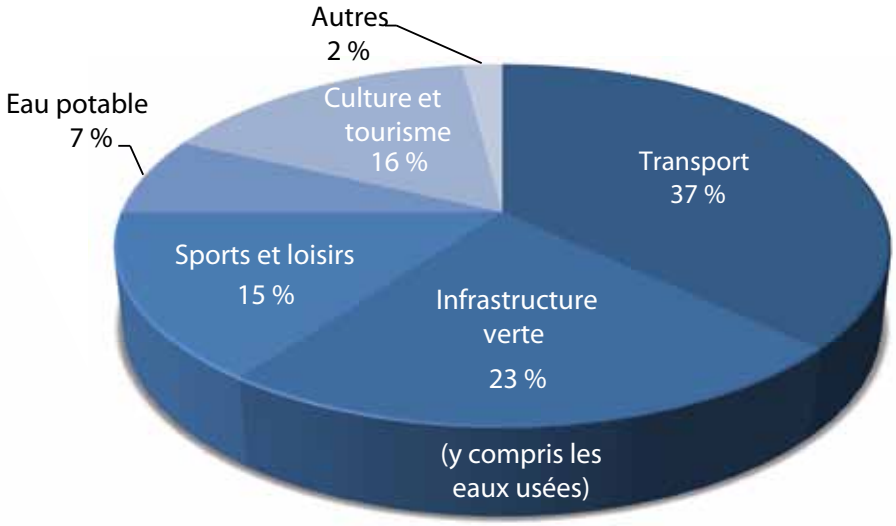

* fondé sur l'ensemble des coûts admissibles

Partenariats en action

Travailler ensemble pour construire des infrastructures permet de répondre à des priorités locales et régionales et d'atteindre des objectifs nationaux. Le Fonds de stimulation de l'infrastructure, qui est la pierre angulaire du Plan d'action économique du Canada, a fait la preuve de ce qu'il est possible de réaliser au moyen de partenariats solides. Pendant la crise économique mondiale, tous les ordres de gouvernement ont réagi rapidement et efficacement pour cerner les projets prêts à démarrer, stimuler la création d'emplois et relancer l'économie. En tout, 20 projets représentant plus de 33 millions de dollars ont vu le jour à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces projets ont eu des retombées durables dans les collectivités de toute la province.

Fonds de la taxe sur l'essence à l'Île-du-Prince-Édouard :

Projets locaux, résultats à long terme

De 2005 à 2014, l'Île-du-Prince-Édouard aura reçu un montant total de 97,5 millions de dollars du Fonds de la taxe sur l'essence. Depuis 2005, la province a investi principalement dans trois domaines :

- les routes et les ponts locaux;
- les eaux usées et l'eau potable;
- les projets communautaires en matière d'énergie.

Chaque année, le Fonds de la taxe sur l'essence du Canada permet de soutenir les projets d'infrastructure locaux dans des collectivités partout au pays, et favorise ainsi la croissance économique. En 2009, le Fonds de la taxe sur l'essence a vu son budget augmenter à 2 milliards de dollars par année et, en 2011, il est devenu permanent. Le Fonds soutient les projets d'infrastructure municipaux permettant de créer des emplois et de mieux protéger l'environnement, par l'assainissement de l'air et de l'eau ainsi que la réduction des gaz à effet de serre.

Dépenses du Fonds de la taxe sur l'essence par catégorie 2005-2006 à 2010-2011

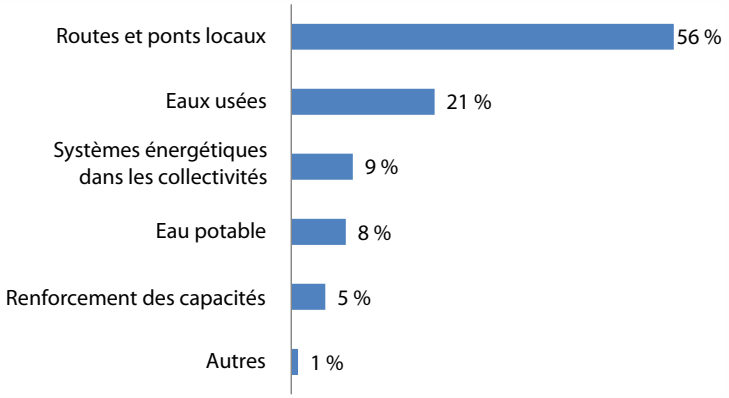

Les projets réalisés grâce au Fonds de la taxe sur l'essence ont amélioré le niveau de vie des résidants de l'Île et ont eu un impact important tant sur la santé des collectivités que l'empreinte carbone de la province. Au total, 200 projets ont été approuvés en vertu du programme et bon nombre d'entre eux sont déjà terminés.

Saviez-vous...

- Les projets approuvés en vertu du Fonds de la taxe sur l'essence ont aidé à éliminer plus de 58 000 tonnes de CO_2 et à épargner 13 000 litres de mazout sur l'Île.
- Ces projets ont relié plus de 450 Prince-Édouardiens aux services municipaux d'approvisionne-ment en eau et ont ajouté ou remplacé plus de 23 kilomètres de conduites d'égout.
- Plus de 40 kilomètres de route ont été construits grâce à ce programme, et ce, afin d'accroître la sécurité et l'efficacité des routes locales.

Le pouvoir éolien de l'Île, assurer notre avenir

Les résidants de Summerside profitent maintenant d'une plus grande utilisation d'énergie propre renouvelable

Une éolienne dans le parc éolien de Summerside

L'ouverture officielle du parc éolien Summerside a eu lien en août 2011. Le nouveau parc produit suffisamment d'énergie pour alimenter un quart des besoins en électricité de la ville. Situé dans le quartier de St Eleanor, le parc éolien compte quatre éoliennes de 12 mégawatts. Ce parc réduit l'empreinte carbone de la ville tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la dépendance de la ville en matière de production d'électricité reposant sur les combustibles fossiles. Le projet de parc éolien a été rendu possible grâce à un investissement conjoint de 30 millions de dollars entre le gouvernement du Canada, la province de l'Île-du-Prince-Édouard et la ville de Summerside.

Faits intéressants

- Le parc éolien Summerside remplace l'énergie générée à l'aide de combustibles fossiles par de l'énergie produite grâce à une ressource renouvelable.
- La quantité d'électricité achetée à l'extérieur de la province diminuera considérablement maintenant que les éoliennes sont en fonction.
- Actuellement, la ville de Summerside consomme 121 gigawattheures (GWh) par année. On prévoit que le parc déplacera 30,6 GWh d'électricité par année. C'est-à-dire que le parc éolien comblera plus de 25 p. 100 des besoins en énergie de la ville.

Investir dans la production d'énergie renouvelable continue d'être une priorité pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard qui recherche activement de nouvelles occasions d'investissement.

Une éolienne à Summerside

Financement des priorités locales : Le Fonds Chantiers Canada – volet Collectivités

Étang d'épuration de Tyne Valley

Le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada comble les besoins particuliers des plus petites collectivités (moins de 100 000 personnes), et vise des projets répondant aux objectifs économiques et environnementaux, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie. Grâce au volet Collectivités et à son complément, plus de 70 millions de dollars ont été investis dans plus de 50 projets communautaires réalisés dans la province. Ces projets améliorent la capacité du traitement des eaux usées, l'infrastructure de traitement de l'eau potable, les routes et les ponts locaux, les installations de sports et de loisirs ainsi que les espaces culturels.

Extrémité ouest du sentier de Summerside

Les résidants de l'Île peuvent maintenant profiter de plus de 1,5 kilomètre de sentiers pédestres, de kiosques éducatifs et d'équipement de conditionnement physique extérieur grâce à un investissement de 3,6 millions de dollars venant compléter le sentier polyvalent de 6,5 kilomètres de la ville de Summerside. Le projet appuie les choix de mode de vie sain des résidants locaux en offrant un magnifique espace extérieur où pratiquer des activités physiques.

Extrémité ouest du sentier de Summerside, Île-du-Prince-Édouard

Améliorations au débit de la circulation à Charlottetown

Le débit de la circulation à Charlottetown sera amélioré grâce à un élargissement d'un tronçon important de l'avenue University qui passera de deux à quatre voies ainsi qu'à la construction d'un nouveau carrefour giratoire à l'entrée de l'avenue Belvedere de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et du marché des producteurs. Le projet de 6,3 millions de dollars améliore la sécurité et favorise la réduction des gaz à effets de serre en limitant la marche au ralenti des véhicules.

Rénovation de l'étang d'épuration de Tyne Valley

Grâce à l'augmentation de la capacité de son installation de traitement des eaux usées, la collectivité de Tyne Valley peut procéder à des activités de développement économique. Le projet de 1,2 million de dollars a aidé à l'achèvement des travaux d'amélioration qui permettront davantage de développement résidentiel et commercial dans cette collectivité rurale, y compris le lien de plusieurs foyers au réseau.

Autoroutes sécuritaires et efficaces

Une grande priorité pour l'Île-du-Prince-Édouard

Des autoroutes sécuritaires et efficaces sont essentielles à l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard. Les secteurs de l'agriculture et des pêches dépendent de la qualité des autoroutes pour exporter leurs produits sur le marché. Les touristes ont besoin d'un réseau routier sécuritaire et efficace afin de se rendre à destination sans courir de risques. Les gens qui exploitent des commerces bénéficient de routes de qualité afin d'importer ou d'exporter une grande variété de produits sur le marché de façon sécuritaire et efficace. Puisque l'Île est principalement rurale, des dizaines de milliers d'insulaires n'ayant pas accès au transport public dépendent de routes sécuritaires et efficaces pour se rendre où ils doivent aller. Voilà pourquoi la province accorde la priorité à un réseau routier sécuritaire et efficace. Il s'agit d'un aspect essentiel de l'économie de l'Île.

Remplacement du pont Cardigan

Le village de Cardigan, dans le comté de Kings, bénéficie maintenant d'un nouveau pont. Le projet de 2,1 millions de dollars a remplacé l'ancien pont situé dans le centre du village. Le nouveau pont a une structure de 18 mètres plus longue que l'originale permettant un meilleur passage des marées. Le pont est également doté d'un nouveau trottoir.

Le projet a été rendu possible grâce au Fonds de la taxe sur l'essence, lequel est essentiel au maintien des routes et des ponts municipaux de la province.

Sécurité améliorée de la rocade de Charlottetown

Ce projet de 6,5 millions de dollars à frais partagés a permis de reconstruire la rocade de Charlottetown, à la hauteur du chemin Riverside, afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité de la circulation. Le chemin Riverside très achalandé a été élargi à quatre voies. De plus, de nouveaux carrefours giratoires à deux voies ont été construits aux endroits où le chemin Riverside croise les chemins Walker et Exhibition.

Les carrefours giratoires améliorent la sécurité par le ralentissement de la circulation et la diminution de la gravité des collisions ainsi que l'élimination des virages à gauche en pleine circulation. Les nouveaux carrefours giratoires améliorent également l'efficacité en réduisant la marche au ralenti des véhicules.

La province de l'Île-du-Prince-Édouard met le cap sur l'avenir et s'engage à investir dans les infrastructures importantes pour les Prince-Édouardiens

Routes et autoroutes

En ce qui concerne les investissements en infrastructure, les principaux objectifs de la province de l'Île-du-Prince-Édouard sont la sécurité et l'efficacité du réseau routier national ainsi que du réseau local de routes et de ponts. En raison de l'absence de service ferroviaire, le réseau local de routes et de ponts de la province est essentiel au commerce, tant pour les importations que les exportations. Depuis 2007, la province a investi près de 240 millions de dollars pour améliorer la qualité de ses routes et de ses ponts. Divers programmes à frais partagés ont contribué à ces investissements.

Le Pont de la Confédération

Eau

L'infrastructure d'eau et d'égouts constitue un autre principal domaine d'investissement. Toute l'eau potable de l'Île provient du sol. Des mesures spéciales doivent donc être entreprises et des investissements clés doivent être faits afin de s'assurer que les résidants aient toujours accès à une eau potable de qualité. En outre, le traitement et le contrôle des effluents sont également importants pour assurer la santé de diverses pêcheries en eau salée situées sur les zones côtières de la province. Ce type de pêcheries peut souffrir énormément d'un manque de gestion adéquat des eaux usées. Il est donc essentiel que ces eaux soient traitées convenablement.

Liens avec le continent

L'Île-du-Prince-Édouard dépend également de son lien avec le continent. Le Pont de la Confédération constitue le lien le plus achalandé, mais ne réduit toutefois pas l'importance des voyages aériens, le rôle des traversiers Northumberland Ferries et le lien avec la Nouvelle-Écosse. Ces modes de transport indispensables doivent être maintenus pour assurer la santé de l'économie.

Autres priorités

La province se tourne vers l'avenir et examine les défis qui se pointent à l'horizon. De ce fait, elle se concentre donc également sur d'autres priorités, dont l'atténuation des catastrophes, l'énergie verte, le transport en commun, la santé et l'éducation.

Mettre le cap sur l'avenir

Partenariats durables

Pour atteindre ses objectifs, notre pays compte sur la collaboration de tous les ordres de gouvernement et d'autres partenaires. Nous savons tous que les infrastructures jouent un rôle de premier plan dans nos vies et notre bien-être économique. En effet, la prospérité à long terme du Canada repose sur la vigueur de nos collectivités et les services de base dont elles ont besoin.

Grâce au Plan d'action économique du Canada et à des initiatives comme le Fonds Chantiers Canada, le Fonds de la taxe sur l'essence et le Fonds de stimulation de l'infrastructure, de grandes réalisations ont vu le jour à l'Île-du-Prince-Édouard. Des gens partout dans la province disposent de routes plus sécuritaires, de sources d'eau potable plus fiables et d'installations sportives, récréatives et culturelles plus modernes. Nos investissements dans les infrastructures donnent chaque jour des résultats de plus en plus tangibles, car de plus en plus de projets sont réalisés.

Le gouvernement du Canada est résolu à maintenir son approche axée sur les partenariats en vue de répondre aux priorités nationales, régionales et locales en matière d'infrastructure. Des partenariats forts permettent d'investir chaque dollar dans des projets d'infrastructure publique répondant aux besoins actuels, mais aussi à la croissance et au développement économiques à long terme.

Nouveau plan à long terme

Le 30 novembre 2011, le gouvernement du Canada a lancé un processus permettant de mobiliser des partenaires partout au pays autour de l'élaboration d'un plan à long terme d'infrastructure publique. Établir un nouveau plan d'infrastructure à long terme signifie qu'il faut travailler avec les provinces, les territoires, les collectivités, les intervenants de premier plan ainsi qu'avec des experts techniques afin d'acquérir davantage de connaissances sur cinq grands thèmes :

- infrastructure et économie;
- infrastructure et environnement;
- infrastructure et collectivités plus fortes;
- financement des infrastructures;
- planification et développement durable.

En prévision du nouveau plan d'infrastructure à long terme, nous allons nouer un dialogue constructif mettant l'accent sur les grands principes, les priorités et les orientations de l'infrastructure publique au Canada. En travaillant ensemble, nous pourrons veiller à ce que le Canada se dote d'infrastructures solides sur lesquelles asseoir la croissance et la prospérité économiques, maintenant et à l'avenir.

Bâtir pour la prospérité : les infrastructures publiques à l'Île-du-Princed-Édouard
© Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2012
Nº de cat. T94-4/1-2012F-PDF
ISBN 978-1-100-99021-7